

COLLOQUIUM

du

LUNDI 08 DÉCEMBRE 2003

Après-midi

De vergadering wordt geopend om 14.33 uur door de heer Herman De Croo, voorzitter van de Kamer van volksvertegenwoordigers.

La séance est ouverte à 14.33 heures par M. Herman De Croo, président de la Chambre des représentants.

Le **président**: Je vous accueille avec grand plaisir.

Ik verwelkom u met veel genoegen voor het eerste gedeelte van de voorlopige resultaten van een enquête over het elektronisch stemmen in ons land. Het is een bijzondere aangelegenheid. De Kamer en misschien ook andere assemblees hebben daar veel aandacht voor.

Bij de drie vorige verkiezingen heeft ongeveer 40% van de kiezers elektronisch gestemd. Het is dus nuttig om eens na te gaan waar we vandaag staan.

Het lijkt heel eigenaardig, maar hoe meer medeburgers de elektronische apparatuur gebruiken, hoe meer terughoudendheid er her en der is. Als men de zaak van dichtbij bekijkt, stelt men vast dat men de kritiek in twee grote categorieën kan opdelen.

En ce qui concerne le vote électronique, il y a ceux qui croient au principe de la confiance, à la fiabilité de ce vote et au contrôle des citoyens. Par exemple, j'entends dire: "Est-ce que mon vote est bien secret? Est-ce que mon vote est transcrit et comptabilisé correctement? N'y a-t-il pas de fraude possible? Y a-t-il des contrôles qui sont capables de s'organiser?". C'est le premier paquet de critiques que nous avons sur le vote électronique.

Il y en a qui s'interrogent sur le système lui-même: "Est-ce que ce système est facile à utiliser?" Il y a de longues files durant certaines élections, devant certains bureaux. Il y a des pannes; il y a des équipements qui ne sont pas entièrement modernisés; il n'y a pas de clef; on

COLLOQUIUM

van

MAANDAG 08 DECEMBER 2003

Namiddag

peut se poser des questions pour les personnes moins jeunes que vous toutes et vous tous et sur leur capacité à utiliser un système qui s'emploie peut-être une fois tous les quatre ans.

Il faut voir les avantages liés au vote électronique qui sont, à mon avis, importants: c'est la comptabilisation plus rapide qui permet de connaître le résultat quelques heures plus tôt. C'est pour 4 ans, est-ce important en soit? On peut également recourir à un nombre réduit de personnes pour participer au dépouillement.

We hebben verscheidene actoren. De wetgevende macht en de uitvoerende macht moeten toch op enkele vragen duidelijk kunnen antwoorden.

Hoe moet er ingespeeld worden op de kritiek en de vragen van de kiezers? Kan men op een andere manier of plaats op redelijkerwijze elektronisch stemmen dan in het stemhokje? Welke controleprocedures en -middelen moeten er gebruikt worden om er te allen tijde voor te waken dat de dusdoende uitgebrachte keuze correct is. Ze moet in overeenstemming zijn met onze democratische regels. We hebben voor die regels zo veel inspanningen gedaan. Mijnheer de staatssecretaris Van Quickenborne, ik richt mij tot u. Aan welke specificaties moet zo'n stelsysteem voldoen? Wie moet die specificaties uitwerken?

We beschikken over de verslagen van de commissies die zich hierover hebben gebogen. Het is een lijvige documentatie. Ik heb hier enkele precedentes van de federale departementen van Binnenlandse Zaken. Ik heb de verslagen van de colleges van experts die zich met de controle en het verloop van dit type van stemming hebben ingelaten.

Aujourd'hui nous allons voir quels sont les résultats d'une enquête significative menée, je suis persuadé, de manière scientifique et portant sur ce qu'on appelle la satisfaction des électeurs

à utiliser le système de vote électronique.

Je dois vous dire qu'à la Conférence des présidents de la Chambre, à de nombreuses occasions, il y a et ne soyez pas déçus, je pèse mes mots: une opposition grandissante au système électronique de vote. Cela s'explique, je crois, par plusieurs raisons, d'une part ceux qui sont responsables au niveau des villes et communes craignent le coût important que le renouvellement et l'emploi sporadique de ce type d'instrument entraîneraient à leur débit, si je puis dire.

Er is echter ook de wijze van de moeilijke aanpassing van generaties kiezers die even eerbiedwaardig zijn, of zij nu bijvoorbeeld 85 jaar oud en meer of 18 jaar zouden zijn.

Ik moet ook meedelen, vooraleer wij deze enquête gaan bekijken en beluisteren, dat er een voeling is die toch meer en meer gaat naar de mogelijkheid om de combinatie te onderzoeken, steeds als de fractieleiders over alle partijen heen – dit is geen politieke aangelegenheid in de kleine betekenis van het woord – mij de vraag stellen om bij de bevoegde minister aan te dringen, om een systeem te vinden dat de twee voordelen zal kunnen koppelen.

Un vote classique sur des bulletins spécialisés et un dépouillement électronique au dépouillement de manière rapide et avancée Je me souviens que cela n'est pas parfait. En 1999, nous avons connu des problèmes à Zonnebeke avec les comptages différents entre les voix émises au Sénat et à la Chambre.

Wij hebben kunnen tellen en hertellen omdat de bulletins beschikbaar waren voor de Kamer. Wij hebben alles voor ons. Men heeft dan iets gedaan dat bijna de negatie is van het elektronisch depouilleren, het tellen met de hand en bekijken met het oog.

Je dois vous dire que l'administration en général, et vous savez que je la respecte infiniment, n'a pas eu beaucoup d'oreille pour ce type d'observations. A la dernière Conférence des présidents, mercredi dernier ou la semaine d'avant, les chefs de groupes de tous les partis présents, et je crois qu'ils y étaient tous, m'ont encore demandé de bien faire réfléchir pour l'avenir. Faut-il poursuivre ce type de travail remarquable pour lequel je remercie tous ceux et celles qui y ont collaboré ou faut-il convaincre les ministres ou les gouvernements qu'il pourrait connaître quelques modifications?

Ik zal u voorlezen wat wij op 26 september 2001, een goede twee jaar geleden, hebben gedaan. "De Conferentie" – dat zijn dus de fractieleiders, de commissievoorzitters, het Bureau en leden van de Kamer – "dringt erop aan dat de regering rekening houdt met het standpunt van het Parlement, dat van oordeel is dat de automatisering van de stemopneming moet worden bevorderd en dat de geautomatiseerde stemming dient te worden afgeschaft", wat ik bij brief van 9 oktober 2001 had meegedeeld. Ik kan zo verder gaan.

Ik lees nog een beslissing van de Conferentie op 23 januari 2002, dat is dus amper een jaar geleden. "De Conferentie betreurt dat, ondanks het feit dat zij daarop al heeft aangestuurd, de regering nog geen enkel initiatief heeft genomen om af te stappen van de geautomatiseerde stemming en de geautomatiseerde stemopneming te bevorderen." Men refereert aan de brief die ik naar de minister heb gestuurd op 31 januari 2002.

Il y a un an et quelques mois, le 20 février 2002, il a été communiqué à la Conférence des présidents une lettre du 5 février 2002 du ministre par laquelle il fait savoir qu'il a chargé ses services de rédiger un avant-projet de loi qui testerait le système de "ticketing" délivrant un ticket de confirmation du droit de vote à déposer dans une urne séparée. Cela a eu lieu dans deux cantons électoraux. La Conférence des présidents a suggéré que le débat en commission de l'Intérieur sur le vote automatisé ait lieu dès le dépôt du projet.

Ik zeg dat op dit ogenblik, want het is mijn persoonlijke overtuiging dat de regering, na de enquête en de resultaten die we zullen mogen bekijken en beluisteren, aandacht zouden moeten besteden aan en nagaan of er geen alternatieven moeten worden uitgewerkt.

Il est évident que la Conférence des présidents ne peut pas continuer à prier le gouvernement de faire quelque chose mais je sens une volonté très ferme d'envisager des alternatives. J'espère que les résultats de l'enquête que nous allons avoir aujourd'hui seront de nature à éclairer la lanterne des uns et des autres.

I'd like to welcome, in the public, a delegation of the Kosovar Parliament conducted by Mr Fatmir Sejdiu, member of the Presidency of the Parliament, by Mrs Edu Shukriu, member of the Parliament and by a certain number of members

of the staff. I greet all of them heartily and I hope they can follow our discussion with the adapted translation. May I ask an applause to welcome you in this special committee? Thank you.

Je souhaite la bienvenue à la délégation du parlement du Kosovo qui se trouve actuellement à la tribune.

Ik verwelkom de leden van de delegatie van het parlement van Kosovo, die zich op dit ogenblik in de tribune bevindt.

(Applaudissements)

(Applaus)

Voor de inleiding had ik graag het woord gegeven aan de minister van Economie, Energie, Buitenlandse Handel en Wetenschapsbeleid en aan de minister van Binnenlandse Zaken, maar beide ministers zijn echter verontschuldigd.

Bijgevolg begroet ik de staatssecretaris voor Administratieve Vereenvoudiging en ik geef hem graag het woord.

Je ne sais pas comment vous allez faire les uns et les autres.

Staatssecretaris **Vincent Van Quickenborne**: Mijnheer de voorzitter, mijn naamkaartje vermeldt staatssecretaris, toegevoegd aan de eerste minister. Welnu, als men twee ministers mag vervangen, dan weet men wat die functie onder meer inhoudt.

Ik vervang vandaag inderdaad twee excellenties, te weten mevrouw Fientje Moerman, minister van Economie, Energie, Buitenlandse Handel en Wetenschapsbeleid, in wiens naam ik de inleiding tot u zal richten, alsook de heer Patrick Dewael, minister van Binnenlandse Zaken. Ik zal dit doen naar aanleiding van de repliek die kan worden gegeven op de uiteenzetting van professor Delwit.

Het programma voorziet daarna in de mogelijkheid tot discussie en het stellen van vragen door de parlementsleden. Alsdan geef ik graag het woord aan de heer Vanneste, directeur-generaal van de dienst Instellingen en Bevolking, die uw vragen op een degelijke manier zal kunnen beantwoorden.

Mijnheer de voorzitter van de Kamer, dames en heren parlementsleden, collega's, dames en heren van de pers,

C'est avec un grand plaisir que je suis parmi vous aujourd'hui présence à l'occasion de la présentation des résultats de la recherche sur le vote électronique en Belgique. Nous allons vous présenter les résultats d'un projet que le service public fédéral Programmation politique scientifique a mis en œuvre et accompagne. Je tiens à vous expliquer en quelques minutes pourquoi la politique scientifique fédérale a commandé cette recherche, quel en est le but et quels sont les résultats à en attendre.

Ten eerste, waarom wetenschapsbeleid? Het federaal wetenschapsbeleid heeft als missie het Belgisch wetenschappelijk en cultureel potentieel te maximaliseren ten dienste van de politieke beleidsmakers, de wetenschappers, de industriële sector en de burgers. Hieruit volgt dat wetenschapsbeleid ondersteuning wil bieden aan de politieke besluitvorming door het laten uitvoeren van onderzoeksprogramma's. Op die manier kunnen onderzoekers aan de politieke overheden instrumenten aanreiken voor de uitwerking van het beleid.

Het onderzoek dat vandaag aan u wordt voorgesteld, is van belang voor de verschillende overheden op de verschillende beleidsniveaus van ons land die verantwoordelijk zijn voor het goed, efficiënt en transparant verloop van de verkiezingen. Het onderzoek dat vandaag besproken wordt, is een van de vele voorbeelden van beleidsondersteunend onderzoek dat in opdracht van het federaal wetenschapsbeleid wordt uitgevoerd. Het beantwoordt aan een kennisbehoefte – dat blijkt zeer zeker uit wat u hebt verteld, mijnheer de voorzitter – die al lang bestond binnen het departement Binnenlandse Zaken.

De onderzoeksprogramma's van wetenschapsbeleid, zoals het programma sociale cohesie, waarvan deze studie deel uitmaakt, komen tot stand na overleg met de potentiële gebruikers van de onderzoeksresultaten. In dit proces wordt onder meer uitdrukkelijk gepeild naar de kennisbehoeften van de overheidsinstellingen. De thema's die het voorwerp zullen uitmaken van beleidsvoorbereidend onderzoek, worden opgenomen in een ruim gepubliceerde oproep tot voorstellen. Wetenschapsbeleid staat garant voor de selectie van onderzoeksvoorstellen, in samenwerking met buitenlandse wetenschappelijke experts en de andere federale departementen, en ook voor de opvolging van het onderzoek met behulp van een

begeleidingscomité.

Aan het begeleidingscomité nemen steeds gebruikers van de onderzoekresultaten deel. In het geval van het onderzoek over het elektronisch stemmen werkten vertegenwoordigers van Binnenlandse Zaken en van de diensten van de verschillende assemblees mee aan het comité. Op die manier wordt het onderzoek niet enkel verrijkt met de deskundigheid van het terrein, maar wordt ook feedback mogelijk gemaakt aan de betrokken overheidsinstellingen. Het is dus de bedoeling dat ook in de toekomst het federaal wetenschapsbeleid programma's van beleidsgericht sociaal-wetenschappelijk onderzoek opzet. Hiertoe wordt op een systematische wijze vooraf overlegd met de verschillende stakeholders van het onderzoek.

Een tweede punt, de opzet van dit onderzoek is aan de overheden een maximum aan gegevens, analyses en interpretaties te bezorgen – dat zult u straks merken – die hen kunnen voorlichten over de politologische en sociologische dimensie van het elektronisch stemmen en over de wijze waarop de Belgische kiezers dit systeem percipiëren en al dan niet aanvaarden.

Het is de eerste keer dat in ons land de mate van aanvaarding door de bevolking van het elektronisch stemmen op een wetenschappelijke manier werd onderzocht. De onderzoekers leveren daardoor een belangrijke bijdrage tot het ontwikkelen van evidence based policy.

J'en arrive aux résultats. Le professeur Delwit parlera du primaire.

Qu'advient-il des résultats de cette recherche? Celle-ci se terminera le 29 février 2004. Un résumé des résultats de la recherche, sous forme d'un document d'une vingtaine de pages, sera publié en trois langues sur le site web de la politique scientifique. De cette façon, chaque politicien, chaque fonctionnaire, chaque citoyen concerné pourra télécharger le document. Le rapport de recherche sera publié sous forme de livre. Sa publication est prévue pour le mois d'avril 2004. La politique scientifique fédérale mettra à la disposition des commissions concernées des différentes assemblees un nombre d'exemplaires à convenir. La politique scientifique fédérale est prête à examiner, avec les chercheurs et les autorités concernées, dans quelle mesure des initiatives de valorisation complémentaire pourraient être prises.

Ik nodig thans de onderzoekers uit een overzicht

te geven van de grote lijnen van het onderzoek en ons de eerste resultaten ervan voor te stellen. Mijnheer de voorzitter, ik dank u.

De **voorzitter**: Dank u wel, mijnheer de staatssecretaris.

Prof. dr. Pascal Delwit , : Monsieur le président, mesdames, messieurs, ce que nous vous présentons aujourd'hui est un rapport intérimaire d'une enquête financée par le service de la Politique scientifique fédérale sur les Belges et le vote automatisé.

Il y a deux grands aspects au travail que nous menons: un premier aspect évaluatif de ce qui a déjà été fait en Belgique et de ce qui se fait à l'étranger. Vous aurez l'occasion de voir les conclusions de ce travail dans le livre qui sortira au printemps 2004. Il y a un deuxième aspect qui est essentiel et sur lequel nous allons nous focaliser aujourd'hui qui est de voir la perception des Belges face au vote automatisé.

Le vote automatisé a été introduit il y a une douzaine d'années pour la première fois en Belgique et il a été répété à différents scrutins: national, régional, communal et européen. A ce jour, il n'y avait pas eu d'enquête d'ensemble pour voir quelle était la perception sociale des Belges concernés par le vote automatisé, à la fois dans l'espace territorial néerlandophone, wallon et bruxellois. Pour procéder de la sorte, nous avons mené à ce stade deux grandes enquêtes. Une première le jour du scrutin, le 18 mai 2003, qui avait le grand avantage que les répondants – et c'est pour cela que l'on fait des enquêtes "sortie des urnes" – n'étaient pas marqués par les résultats du scrutin. Une deuxième enquête post-électorale qui, elle, visait plutôt certains publics-cibles qui sont en général plus difficiles à toucher à certains moments et qui sont des répondants qui refusent généralement de participer à une enquête. Ce sont aussi des publics-cibles qui peuvent être, d'une certaine manière, plus concernés par certains aspects du vote électronique.

Je vais ici vous présenter les conclusions générales avec, bien évidemment, les éléments de prudence classiques qu'un scientifique doit présenter par rapport à des enquêtes. Nous sommes toujours liés au bon-vouloir des répondants. Nous avons essayé de travailler de la manière la plus rigoureuse possible dans la construction du questionnaire pour ne pas induire des réponses en essayant de faire l'enquête de manière aléatoire pour celle du 18 mai et en

essayant de viser différents publics-cibles par la suite. Mais comme dans toute enquête, il y a un certain nombre de refus et on sait bien que les refus ne sont pas nécessairement égaux en termes de capital scolaire, de capital social et donc il peut y avoir certaines surestimations ou sous-estimations, je l'évoquerai.

Voici, très brièvement, les données de l'enquête du 18 mai. Comme vous le voyez, le travail a été effectué auprès de 1.637 Belges qui ont accepté de répondre et qui sont répartis de la manière suivante: 541 en Région wallonne, 446 en Région flamande et 650 en Région bruxelloise. En termes sociologiques, on constate un rapport quasi parfait entre hommes et femmes: 52% d'hommes et 48% de femmes ont accepté de répondre. Nous étions très préoccupés de toucher toutes les catégories.

Nous souhaitons toucher toutes les catégories, notamment en termes d'âges. Dans la répartition en fonction des âges, vous constatez qu'à l'exception d'une légère sur-représentation de la catégorie des 18-29 ans, les catégories regroupées par tranches d'âges de 10 ans sont relativement représentées équitablement. Même remarque en ce qui concerne le rapport entre les personnes actives et inactives professionnellement, qui correspond au rapport dans la société. Parmi les répondants, on relève 55% de population de personnes actives professionnellement pour 45% de personnes inactives professionnellement.

Parmi les actifs, on compte 19% d'ouvriers, près de 39% d'employés, 13,6% de fonctionnaires, un certain nombre de professions libérales et de commerçants et indépendants. Là également, on constate un reflet relativement fidèle de la situation au niveau de la Belgique. Parmi les inactifs, on compte bien évidemment une grosse proportion de personnes prépensionnées et pensionnées, un certain nombre d'étudiants et deux autres catégories classiques d'inactifs professionnels, à savoir les chômeuses/chômeurs et les femmes/hommes au foyer.

En ce qui concerne le capital scolaire mesuré par le dernier diplôme obtenu par les personnes sondées, nous avons réussi à toucher les personnes sans capital scolaire et les personnes avec un capital scolaire faible, c'est-à-dire un niveau de diplôme primaire, secondaire inférieur, voire technique et professionnel. Pour le reste, on constate une légère sur-représentation, mais qui commence à correspondre à la réalité sociologique de la Belgique, de sondés en

provenance du supérieur non universitaire et du supérieur universitaire.

La première grande question que nous avons voulu vérifier est la mesure dans laquelle le vote électronique complique ou simplifie les opérations pour l'électeur qui se rend au bureau de vote. Vous avez une réponse globale. Et comme vous le voyez, l'exercice du vote par le biais d'une carte électronique est perçu comme très facile par une très grande majorité des citoyens de ce pays. Plus de sept Belges sur dix qui ont voté de manière électronique considèrent avoir voté de manière très facile avec ce système. À cette catégorie, il faut en ajouter une autre qui complète quasiment la première: ceux qui considèrent le vote électronique au moyen d'un carte comme facile. Ces deux catégories ensemble regroupent environ 95% des Belges. Les autres catégories sont ramenées à la portion congrue: trois Belges sur cent considèrent qu'il a été difficile pour eux de voter par l'intermédiaire de la carte électronique et un Belge sur cent considère qu'il a été très difficile pour lui de voter de manière automatisée.

En deuxième lieu, nous avons essayé de mesurer à quel point le vote automatisé, par le biais d'une carte électronique, était accepté ou non socialement, si cela posait un problème ou non, si les gens étaient favorables ou défavorables au principe du vote électronique. Pour ce faire, nous avons posé un certain nombre de questions. La première consistait à demander si voter par cet intermédiaire posait un petit problème de principe, un grand problème de principe, aucun problème de principe ou si les sondés n'avaient pas d'opinion sur cette question. De manière générale, l'acceptation sociale est assez généralisée puisque 85% des Belges sondés n'ont aucun problème de principe par rapport au vote automatisé. À l'autre extrémité, un peu moins de quatre Belges sur cent ont un grand problème de principe à voter par ce biais et, dans la situation intermédiaire, un peu moins de neuf Belges sur cent ont un petit problème de principe à voter au moyen d'une carte dans un ordinateur.

La deuxième question que nous avons posée pour vérifier l'acceptation sociale du vote automatisé était de savoir dans quelle mesure les électeurs et les citoyens ont confiance ou non dans cet outil. Plus de la moitié des Belges ont totalement confiance dans le vote automatisé. À cela, il faut ajouter 35% des Belges qui ont plutôt confiance dans le vote automatisé. À l'autre extrême, un peu à l'image du tableau précédent, un peu moins de quatre Belges sur cent n'ont

absolument pas confiance et cinq Belges sur cent n'ont plutôt pas confiance dans le vote automatisé par l'intermédiaire d'une carte magnétique.

La question suivante regroupe l'ensemble: Etes-vous favorable ou défavorable au principe du vote sur ordinateur? Globalement, un peu moins de neuf Belges sur dix sont favorables au principe du vote sur ordinateur.

Et 9 Belges sur 100 sont défavorables à ce principe; 3, 5 à 3,6 % des Belges ne se prononcent pas sur la question.

Nous avons essayé de savoir si un certain nombre d'éléments pouvaient influencer ces réponses, en particulier les expériences électorales précédentes et une manipulation relativement régulière de l'ordinateur. A la question de savoir si les sondés votaient pour la première fois par l'intermédiaire du vote automatisé, vous constaterez que la réponse négative est la plus importante, ce qui est relativement normal, puisque dans le temps, c'est à peu près toujours les mêmes bureaux et les mêmes communes qui ont été concernés par le vote automatisé. Somme toute, les 16 % regroupent essentiellement les nouveaux électeurs, c'est-à-dire ceux qui n'étaient pas en âge de voter lors du scrutin précédent ou, éventuellement, les électeurs qui ont déménagé dans une commune qui organise le vote automatisé.

On m'a également demandé si les électeurs ont reçu une information de leur administration communale. A la lecture du rapport, vous constaterez que les résultats se partagent équitablement. Cependant, il s'agit d'appréhender cette réponse avec la plus grande prudence. En effet, nous avons pu constater que dans une même commune, un nombre appréciable d'électeurs peuvent nous répondre aussi bien "oui" que "non", tout simplement parce que les électeurs n'ont pas vu ou reçu l'information communale. Autre source d'information, la répartition est de l'ordre de 50/50 et dépend des catégories d'électeurs, notamment le suivi des journaux écrits, des journaux parlés, des journaux télévisés à titre d'exemple.

Par ailleurs, si nous mesurons la confiance et la défiance éventuelle, l'acception sociale dans le vote automatisé, il s'agissait également de savoir s'il existait une différence fondamentale par rapport au bulletin papier. Par conséquent, nous avons demandé la confiance ou la défiance dans le vote papier, en restant prudents aussi dans l'interprétation, car pour un certain nombre d'électeurs, il s'agit d'une question virtuelle. En effet, pour les électeurs âgés de 18 à 29 ans, il

est tout à fait possible qu'ils n'aient jamais voté sur un bulletin papier.

Si la confiance est relativement élevée, la catégorie "confiance totale" est moins importante dans le vote papier que dans le vote automatisé et la catégorie "plutôt pas confiance et pas confiance du tout", qui regroupe les défiants par rapport au vote papier, compte un nombre de personnes supérieur au nombre de personnes qui expriment une certaine défiance dans le vote automatisé.

Nous allons essayer de voir si, par rapport à la facilité ou la difficulté de vote par le biais de la carte électronique, certains éléments pouvaient expliquer cette facilité ou cette difficulté.

Je reviens à la question du premier vote. Quand on demande aux électeurs et qu'on dissocie les électeurs qui ont voté pour la première fois de manière automatisée et ceux qui ont déjà eu une expérience, on constate que la facilité est tendanciellement plus grande pour les électeurs qui ont déjà voté auparavant une fois au moins de manière automatisée. C'est apparu très facile pour les électeurs qui ont voté plus d'une fois de manière automatisée dans 71% des cas et très facile pour ceux qui votaient pour la première fois dans 65% des cas.

A l'inverse, c'est apparu difficile pour 5 Belges sur 100 qui votaient pour la première fois, pour seulement 2,8% des Belges qui votaient pour la deuxième fois au minimum. Donc, il y a un effet de socialisation qui peut jouer par rapport à la facilité ou à la difficulté encourue dans le vote automatisé.

Nous avons aussi testé cette question de la facilité en fonction du capital scolaire. On constate que là aussi, il y a un petit effet qui joue. Il est clair que la facilité est beaucoup plus affirmée dans les catégories du supérieur non universitaire et du supérieur universitaire qui atteint "très facile" pour 80% des cas et "facile" pour à peu près le reste des configurations alors que "très facile" n'atteint que 37% et 41% pour les électeurs qui n'ont aucun diplôme ou seulement un diplôme du primaire et que la catégorie "difficile" est plus élevée dans ces cas-là. 16,7 % des cas pour les électeurs et les citoyens qui n'ont aucun diplôme ont une difficulté dans le vote automatisé et 10,4% pour les électeurs qui n'ont qu'un diplôme du primaire. En d'autres termes, la perception de la facilité ou de la difficulté a un rôle à voir avec le capital scolaire des électeurs considérés.

Question également: "facilité ou difficulté en

fonction de l'utilisation plus ou moins régulière d'un ordinateur". Comme vous le voyez là aussi, il y a un effet qui joue et bien évidemment, c'est partiellement lié à la considération précédente. Les citoyens qui utilisent très régulièrement un ordinateur, quasiment tous les jours ou tous les jours, ont une très grande facilité d'utilisation de la carte électronique en cas de vote alors que les électeurs qui n'utilisent jamais un ordinateur ne sont que 50% à considérer le vote par cet intermédiaire comme très facile. Si vous regardez les niveaux de difficulté, le seul niveau de difficulté sérieux est dans la catégorie des électeurs qui n'utilisent jamais un ordinateur. Donc, 7% des électeurs qui n'utilisent jamais un ordinateur dans leur vie quotidienne ont ressenti le vote automatisé comme difficile et environ 3% comme très difficile. Là, il y a clairement un processus de sélection dans l'appréhension qui est liée à l'utilisation plus ou moins régulière d'un ordinateur.

Nous avons testé un certain nombre d'attributs par rapport au vote électronique, à savoir l'acceptation de principe, la confiance et le côté favorable. Premier élément, la question du capital scolaire. Contrairement à la question sur la facilité ou la difficulté, le niveau du capital scolaire ne semble pas jouer excessivement dans la confiance ou dans la défiance par rapport au vote automatisé.

En somme, les niveaux de totale confiance sont à peu près identiques. Tout juste constate-t-on qu'il y a une légère défiance supérieure parmi les catégories au capital scolaire plus faible. Mais, on constate que, parmi les catégories appartenant au supérieur universitaire, c'est-à-dire les personnes au capital scolaire le plus élevé, il y a un segment de cette population qui exprime une défiance. Ce n'est pas un segment relativement important - entre cinq et six pour cent - mais ce segment existe.

Examen en fonction de l'âge (donc totale confiance ou plutôt défiance par rapport à l'âge): ici, vous avez la confiance. En gros, les tableaux sont relativement identiques. On constate cependant que la totale confiance est légèrement inférieure dans les catégories d'âge les plus jeunes, en particulier entre 18 et 29 ans et 30 et 39 ans, alors qu'elle se situe à des niveaux entre 57 et 60% pour les catégories d'âge supérieures. Paradoxalement, si l'on examine la défiance, on constate que la défiance totale ou partielle est proportionnellement plus élevée dans les catégories d'âge supérieures - j'y reviendrai tout à l'heure - en particulier, les personnes âgées de 60 ans et plus.

Une question était importante à vérifier: examiner dans quelle mesure le rôle linguistique des personnes interrogées ou l'espace territorial dans lequel elles habitent, ce qui est partiellement lié mais pas complètement, était différent ou relativement identique.

En la matière, on constate qu'il y a une différence, c'est-à-dire que tendanciellement, la population de la Région flamande accepte plus facilement; il y a une acceptation sociale plus élevée du vote automatisé. Aucun problème de principe pour 91% de Flamands interrogés, pour seulement 83,6% au sein des Wallons et 81,8 % au sein des Bruxellois. Et, à l'inverse, un petit problème de principe ou un grand problème de principe pour environ 15% des Bruxellois et seulement 6,9% des Flamands; la situation wallonne est une situation intermédiaire: 12,9%.

Donc, dans cette première question on constate que l'acceptation sociale semble plus élevée, plus manifeste et plus forte du côté flamand que du côté wallon et que du côté bruxellois. Si l'on examine la même question mais sous l'angle de la confiance et de la défiance, l'observation est corroborée: 73% des sondés flamands considèrent avoir totalement confiance dans le vote automatisé. Seuls 51% des sondés wallons ont cette appréciation et 47% des sondés bruxellois.

En revanche, dans les catégories relativement défiantes ou totalement défiantes, on constate qu'il n'y a que 3,4% de Flamands qui expriment une certaine forme de défiance pour environ 13% de Bruxellois et 8,5% de Wallons. Donc, le tableau précédent est corroboré: l'acceptation sociale mesurée sous l'angle de la confiance est plus prégnante du côté néerlandophone, du côté flamand que du côté wallon et plus encore du côté bruxellois.

Donc, au final, à la question de savoir si les sondés sont favorables ou défavorables au vote sur ordinateur, le score le plus important dans la catégorie "favorables" vient de la Région flamande avec 92%, ce qui correspond à une très grande acceptation sociale, pour 87% en Région wallonne et 85% en Région bruxelloise. Ceux qui se déclarent défavorables ne sont que 5% du côté flamand et le double du côté bruxellois. Les sondés de la Région wallonne se situent à nouveau dans une situation intermédiaire de 8%.

Nous avons voulu vérifier si cette question de distinction selon le rôle linguistique et l'appartenance à la Région wallonne, bruxelloise ou flamande n'étaient pas une variable dépendante, par exemple, du nombre d'ordinateurs possédés ou du capital scolaire.

Pour le vérifier, nous avons effectué une enquête postélectorale auprès d'une catégorie bien particulière qui était censée annuler les distorsions possibles, qui est la catégorie des étudiants.

Cette enquête a été menée auprès d'étudiants de sciences politiques dans trois campus: à l'ULB, une université francophone, au campus de l'Université de Gand, université néerlandophone, et au campus de la KUL, une université néerlandophone. Il s'agissait donc d'étudiants de la même discipline. Nous avons vérifié s'il y avait un effet d'homogénéisation en fonction de l'homogénéisation du statut ou bien si la distinction était corroborée.

On constate qu'effectivement, l'appréhension n'est pas la même dans la population néerlandophone et dans la population francophone: 91% des étudiants flamands n'ont aucun problème de principe à voter par l'intermédiaire du vote automatisé; ils ne sont que 58% d'étudiants francophones à penser la même chose et 28% d'étudiants francophones ont un petit problème de principe à voter par ce biais pour seulement 2% d'étudiants flamands. Quant aux étudiants francophones, ils sont 9% à avoir un grand problème de principe pour seulement 1.45% d'étudiants flamands.

Je dirais donc que cette enquête postélectorale menée sur trois campus, qui avait pour but d'annihiler toutes les autres distorsions possibles, tend à corroborer qu'il existe une appréhension différente au Nord et au Sud du pays par rapport au vote automatisé et au vote via l'ordinateur.

Ainsi, à la question de savoir si les étudiants sont favorables ou défavorables au vote par ordinateur, vous voyez que la grande, très grande majorité des étudiants néerlandophones (95%) sont favorables à cet instrument pour voter alors qu'ils ne sont que 62% du côté francophone. Un quart des étudiants francophones se déclarent défavorables au vote sur ordinateur et 13% n'ont pas d'opinion.

Pour revenir à la question de M. le président, nous avons testé dans quelle mesure les expériences-pilotes avaient un effet dans la perception ou n'en avaient aucun. Comme l'a signalé le président, dans deux bureaux de vote, il y avait une expérience de "ticketing": en d'autres termes, les électeurs votaient par le biais du vote automatisé, mais voyaient un ticket sortir avec leur vote exprimé. Les deux bureaux concernés étaient les bureaux de Verlaine et de

Waarschot.

En colonne bleue, vous avez les cantons de Waarschot et de Verlaine et en rouge vous avez les autres cantons. L'élément de ticketing semble pousser la confiance puisque, parmi les électeurs qui ont voté dans les bureaux de Verlaine et de Waarschot – c'est-à-dire où ont été installées les expériences de ticketing –, 68% des sondés ont totalement confiance dans cette modalité, alors qu'ils ne sont que 52% pour l'ensemble des autres sondés, c'est-à-dire tous, à l'exception des cantons de Verlaine et de Waarschot, même si dans l'ensemble on constate que la confiance est relativement globale.

D'un autre côté, la défiance est moins exprimée dans les cantons de Waarschot et de Verlaine. Seuls trois électeurs sur 100 expriment une certaine forme de défiance parmi les électeurs sondés dans ces bureaux pour environ neuf électeurs sur 100 pour les autres bureaux. En d'autres termes, l'expérience pilote semble conduire à rassurer les électeurs qui ne le seraient pas complètement. A la question de savoir s'ils sont favorables ou défavorables à cette modalité, 92% des électeurs des bureaux de Verlaine et de Waarschot y sont favorables pour 87% dans les autres bureaux. Un petit écart est également constaté parmi les électeurs défavorables: ils sont moins nombreux parmi les sondés des bureaux de Waarschot et de Verlaine que dans les autres bureaux.

On a mené une enquête post-électorale auprès de certains publics cibles. Ceux-ci ont été sélectionnés, soit parce qu'ils pouvaient poser un problème dans la capacité d'être touchés lors de notre enquête, soit parce qu'ils pouvaient rencontrer certains problèmes de manipulation. On a ainsi mené une enquête auprès des chômeurs, une enquête auprès des personnes âgées, une autre auprès des étudiants de trois campus universitaires et nous terminons pour l'instant une enquête auprès de jeunes de milieux favorisés et défavorisés.

En ce qui concerne les chômeurs, il n'y a pas de différence substantielle par rapport à ce que l'on a pu observer sur l'ensemble. Vous avez ici les résultats des chômeurs de l'enquête du 18 mai: 67% estiment avoir voté très facilement et 22% facilement. Les résultats sont un peu plus nuancés dans notre enquête post-électorale. La catégorie des "faciles" et des "très faciles" est toujours très importante, autour de 93%, mais moins d'électeurs chômeurs déclarent avoir voté très facilement et un plus grand nombre

facilement; 5 chômeurs sur 100 sondés estiment avoir rencontré des difficultés lors du vote.

Confiance ou défiance? Nous constatons des chiffres relativement importants dans notre enquête du 18 mai et des chiffres corroborés dans notre enquête post-électorale qui concerne un plus grand nombre de personnes. On peut constater une confiance relativement globale d'un peu moins de 81% pour les chômeurs.

La défiance est de l'ordre de 14% avec 7% pour pas de confiance du tout et un nombre appréciable d'électeurs chômeurs qui n'ont pas d'opinion.

De manière générale, l'acceptation sociale est assez large parmi les chômeurs: 82% parmi les personnes chômeuses dans notre enquête du 18 mai ne rencontrent aucun problème de principe à voter par cet intermédiaire et 92% dans notre enquête post-électorale. Il n'y a donc pas de mise en cause fondamentale dans ce public-cible.

Au total, quand on examine la question favorable ou défavorable, on rencontre une grande acceptation sociale, que ce soit dans notre enquête du 18 mai ou dans notre enquête post-électorale. Dans l'ensemble des chômeurs que nous avons interrogés après le 18 mai, 86% d'entre eux se déclarent favorables au vote automatisé pour 6,5% qui se déclarent défavorables et 6,5% qui n'expriment pas d'opinion.

Un autre public-cible était les personnes âgées dans la mesure où l'on voulait tester la question de savoir s'il existait une difficulté accrue pour une population qui n'avait pas été socialisée dans une situation où l'ordinateur était quelque chose de normal et qui, par ailleurs, pour des problèmes de mobilité ou de mouvement pouvait éventuellement rencontrer des difficultés spécifiques de manipulation, du crayon optique notamment.

En l'occurrence, effectivement, on constate une certaine vérification d'une difficulté accrue pour cette population. Elles ne sont qu'un peu plus d'un quart des personnes âgées sondées à considérer que l'acte de voter par l'intermédiaire du vote électronique a été une opération très facile et un peu moins de la moitié une opération facile. Mais les niveaux de difficulté sont plus importants que ce que l'on a pu observer, de façon générale, dans l'ensemble de l'enquête du 18 mai puisque 17% des personnes interrogées considèrent qu'il a été difficile pour elles de voter le 18 mai par

l'intermédiaire du crayon optique et 2% même très difficile.

Si on fait la distinction entre les classes d'âge dans les seniors, c'est-à-dire 60-64 ans, 65-69 ans, 70 ans et plus, on constate, de manière assez logique, que c'est dans la population des personnes âgées de 70 ans et plus que le niveau de difficulté affirmé, c'est-à-dire autour de 1 sondé sur 5, est le plus élevé. Un sondé sur 5 parmi les 70 ans et plus estime avoir rencontré une difficulté ou une très grande difficulté (2%) lors du vote du 18 mai.

Assez logiquement, à la question de savoir s'ils ont eu besoin d'aide lors de ce vote, un cinquième des répondants parmi les seniors ont répondu oui pour trois-quarts qui ont répondu non.

Cela ne remet pas en cause fondamentalement l'acceptation sociale puisqu'une majorité substantielle, environ deux tiers des sondés de cette catégorie, ne voit aucun problème de principe au vote automatisé.

Il y a quand même un effet un peu plus important que pour la population d'ensemble puisque 8% estiment rencontrer un petit problème de principe et 9% rencontrer un grand problème de principe et, surtout, 20% n'expriment pas d'opinion par rapport à cette question.

A la question de savoir s'ils sont favorables ou défavorables au vote automatisé, on constate des proportions un petit peu différentes, mais pas substantiellement, à celles de la population d'ensemble: 68% expriment une opinion favorable, un peu moins de 20% une opinion défavorable et un citoyen sur dix de cette catégorie n'exprime pas d'opinion. Il faut aussi avoir à l'esprit un petit biais dans ces réponses, c'est que nous n'avons pu interroger que les personnes âgées qui avaient voté. Or, en menant cette enquête post-électorale, nous avons pu nous rendre compte, à travers les milieux que nous avons contactés, qu'un nombre non-négligeable de personnes âgées n'avait pas voté. Il y a donc un petit biais à la réponse: le vote automatisé a pu avoir conduit un certain nombre de gens à remettre un certificat. Je vous le signale, ce n'est pas établi, mais cela ne concerne que les personnes qui ont exprimé un vote le 18 mai.

A la question de savoir s'ils sont favorables, défavorables ou sans opinion, nous avons la confirmation des deux tableaux précédents, c'est-à-dire une acceptation sociale d'ensemble

relativement large, mais avec un côté défavorable un peu plus prononcé que dans la population d'ensemble, à la fois chez les 70 ans et plus et dans la catégorie des 60-64 ans.

Voilà, monsieur le président, les quelques éléments que nous pouvons présenter. On pourrait évidemment dire beaucoup plus mais je ne voudrais pas abuser de votre temps. J'espère que notre équipe a déjà partiellement répondu aux attentes des différents commanditaires.

Le président: Professeur, je vous remercie pour votre intervention.

Als het licht terug aan kan – het schijnt soms in de duisternis – wil ik voortdoen. Fiat lux! Factum est!

Er was nu een reactie gepland van de minister, maar die wordt wellicht vervangen door de staatssecretaris. Mijnheer de staatssecretaris, wilt u het vanuit uw bank doen? Doet u maar. Zie, de regering neemt het woord en het licht komt terug.

Staatssecretaris Vincent Van Quickenborne: Mijnheer de voorzitter, collega's van het Parlement en van de pers, in de eerste plaats wil ik uiteraard de professor danken voor de studie en voor de toelichting die hij heeft gegeven.

De studie levert nogal wat verrassende resultaten op. Ik heb aandachtig geluisterd naar uw uiteenzetting. De beschouwingen die minister Dewael wil maken, zijn de volgende.

Ten eerste, de kiezer heeft vertrouwen in het stemmen per computer. Hij heeft zelfs meer vertrouwen in het stemmen per computer dan in het stemmen op papier. Deze vaststelling kunnen we maken aan de hand van uw studie. Immers, het percentage voor het "totale vertrouwen" in het stemmen via computer bedraagt 54% en het percentage voor het "eerder vertrouwen" bedraagt ongeveer 35%. Als de twee percentages worden opgeteld, komen we uit op een vrij hoog percentage. Bij stemmen op papier ligt het percentage iets lager. Daar gaat het over respectievelijk 32% en 45%.

Ten tweede, blijkbaar heeft de kiezer geen principiële bezwaren bij het systeem van stemmen per computer. Ik neem de percentages erbij: 85% zonder bezwaar en 8,5% met een klein, principieel bezwaar.

Ten derde, blijkbaar vindt de kiezer het stemmen per computer gemakkelijk. De percentage op dat

vlak zijn 70% voor "heel gemakkelijk" en 24% voor "eerder gemakkelijk".

Uit deze drie beschouwingen kan men concluderen dat, als er problemen zijn, ze blijkbaar niet het principe van het stemmen per computer betreffen. Ze betreffen veeleer de modaliteiten. Uit de studie kan men besluiten dat het gebruiksgemak dat de kiezers ervaren, verbonden is met de opleidingsgraad of met de frequentie van het computergebruik. Aan die lessen moet de politiek dan ook conclusies verbinden. Zij kan dat onder meer doen door in meer stembokjes te voorzien in een gemeente met een hoog percentage kwetsbare kiezers. Ook kan de informatie- en opleidingscampagne specifiek aan de groepen met een zwakkere scholingsgraad worden aangepast.

Mijnheer de professor, uiteraard kijk ik uit naar de volledige publicatie van uw studie, gepland in het voorjaar, met name in maart 2004. Zo kan met de resultaten van andere zaken rekening worden gehouden.

Voor al degenen die zich in België sinds meer dan tien jaar inzetten voor de modernisering van de steminrichtingen zowel op het niveau van de 201 gemeenten en 62 kantons waar wordt gestemd en opgeteld met de computer als op het niveau van de Federale Overheidsdienst Binnenlandse Zaken, zeggen de cijfers dat de perceptie en de sociale acceptatie van het product stemmen per computer uitstekend is.

Het stemmen per computer werd bij de verkiezingen van 1991 voor het eerst in gebruik genomen in de kantons Verlaine en Waarschoot, waarbij ook het systeem van ticketing werd uitgetest. In 1994 werd het stemmen per computer ingevoerd voor 1,4 miljoen kiezers. In 1999 maakten 3.250.000 kiezers van het systeem gebruik bij de fameuze moeder van alle verkiezingen, die u zich wel zal herinneren. Het ging om verkiezingen voor Kamer, Senaat, gewestparlementen en het Europees Parlement.

Kortrijk zat daar toen niet bij. Ik stem in Kortrijk en dus stem ik nog altijd met potlood en papier. Bij de laatste verkiezingen ging het om ongeveer hetzelfde cijfer, namelijk 3.275.000 kiezers. Dus 44% van de kiezers stemden toen per computer. De verkiezingen vonden, zoals u nog weet, plaats op 18 mei 2003.

De wetgever wilde een gebruiksvriendelijk, betrouwbaar, geautomatiseerd stelsysteem, waarmee tevens het tijdrovende, manuele tellen

van de stembiljetten werd afgeschaft. U herinnert zich waarschijnlijk ook nog de discussie over de moeilijkheden op 18 mei 2003 om stemopnemers en bijzitters te vinden.

Het antwoord is de stemcomputer waarbij het soms uit de kluiten gewassen stembiljet – ik denk onder meer aan de situatie in Brussel – wordt vervangen door een computerscherm, het potlood wordt vervangen door een lichtpen en de uitgebrachte stem wordt genoteerd op een magneetkaart die de kiezer in de urne plaatst.

De stemmen worden per bureau op een stembiljet geschreven en de totalisatie gebeurt op het niveau van de kantons. Dat bestaat daar in het samenstellen door middel van een totalisatiecomputer van de stembiljetten van de verschillende bureaus van het kanton.

Une attitude positive du public, des communes concernées et des présidents des bureaux principaux a été obtenue parce que le produit semblait clairement répondre aux besoins existants, parce qu'il a été introduit graduellement, parce que le système de contrôle traditionnel a été renforcé et parce qu'une campagne d'information et d'apprentissage a été organisée lors de chaque élection.

Le message de cette campagne d'information est le suivant: "Le vote sur ordinateur, s'il est bien préparé, est rapide, simple, transparent et fiable". La campagne incite également l'électeur à aller s'exercer dans sa commune et attire son attention sur l'expérience réalisée par le ministère de l'Intérieur et par les communes qui avaient organisé les élections sur ordinateur en 1994, 1995, 1999, 2000 et 2003. Enfin, nous précisons dans la campagne que nous soutenons le progrès par le changement et par l'introduction de nouvelles technologies.

Mijnheer de voorzitter, ik stel voor hier te besluiten met enige beschouwingen. Zoals reeds gezegd, ik denk dat de discussie het best kan worden gevoerd tussen de zaal en de heer Vanneste, directeur-generaal van de dienst Instellingen en Bevolking.

De **voorzitter**: Ik moet ook de collega's van de andere assemblees verwelkomen. Ik zie meerdere collega's die de andere Parlementen vertegenwoordigen, en uiteraard ook zij die Kamer en Senaat belichamen.

Mijnheer Vanneste, ik kan misschien beginnen met een vraag aan u, als ik mij dat mag

veroorloven. Wij hebben kritiek gekregen in verband met de kosten voor de gemeenten voor het stockeren van instrumenten, het adapteren, het moderniseren, het bijhouden en het herstellen. Is dat een argument dat op het vlak van de gemeenten werkelijk hout snijdt of is dat een argument dat niet belangrijk is?

Directeur-generaal Luc Vanneste: Mijnheer de voorzitter, dat is zeker een belangrijk argument, omdat de kostprijs van bij het begin een belangrijk aspect was van het elektronisch stemmen. Het uitgangspunt was dat men een systeem wou bouwen dat qua kosten gelijklopend was met het traditioneel stemmen, maar het probleem bij die kostenberekening is dat er veel onechte kosten zijn. Ik geef een voorbeeld: de tellers. Mochten wij de mensen die opgeroepen worden om te tellen, aan marktconforme prijzen moeten vergoeden, dan komt men natuurlijk tot een totaal andere vergelijking dan de vergelijking die wij vandaag maken. Dat is dus een probleem van het meten met twee maten.

Het kostenelement is zeer belangrijk. Het is misschien interessant om te kijken hoe onze Nederlandse collega's dat oplossen. Zij stemmen sedert verschillen jaren elektronisch voor 90 à 95%, met verschillende stelsystemen die gradueel overgaan tot het stelsysteem dat ons bekend is en dat, zoals de staatssecretaris het heeft uitgelegd, is uitgerust met een computer en met een touch screen in plaats van een lichtpen. De Nederlandse collega's hebben de originele afschrijvingsperiode van het materieel van 10 op 15 jaar gebracht. Daardoor drukt men natuurlijk de initiële inspanning van de gemeenten, de federale overheid en iedereen die erbij betrokken is.

In dezelfde context, mijnheer de voorzitter, denk ik dat, als wij de verschillende regio's – zoals professor Delwit heeft vermeld – met elkaar vergelijken, het belangrijk is te weten dat in het Vlaamse landsgedeelte ongeveer de helft van de kiezers elektronisch stemt en in het Waalse landsgedeelte ongeveer 20%. Een van de oorzaken daarvan is dat in 1999 bij een belangrijke uitbreiding – wij gingen van 1.400.000 elektronische kiezers naar 3.250.000 – het Vlaamse Gewest heeft bijgedragen, de federale overheid voor haar deel alsook de provincies.

Het resultaat is dat voor een Vlaamse gemeente uiteindelijk de investering de helft van de kosten bedroeg, terwijl dat aan Waalse zijde niet zo was. Vandaar dat men het relatief verschil in sociale acceptatie moet relateren aan die feiten. Er zijn

heel wat minder personen die sinds 1999 elektronisch stemmen in Wallonië. In Brussel is dat niet het geval; in de acht Brusselse kantons wordt elektronisch gestemd. Mijn antwoord op uw vraag is dus bevestigend: inderdaad is het een belangrijk element, wij moeten dat beheersbaar houden en wij moeten het vergelijken met het traditioneel stemmen maar gerekend aan marktconforme prijzen.

Filip De Man (VLAAMS BLOK): Mijnheer de voorzitter, ik heb nog twee vraagjes.

De **voorzitter:** Mijnheer De Man, ik ken u uiteraard aangezien u lid bent van de Kamer, maar andere aanwezigen zijn geen lid van de Kamer en bijgevolg verzoek ik elke spreker zich te willen voorstellen, voor het verslag

Filip De Man (VLAAMS BLOK): Mijnheer de voorzitter, mijn naam is Filip De Man. Ik ben lid van de Kamer van Volksvertegenwoordigers en ben meer bepaald actief in de commissie voor de Binnenlandse Zaken.

Ik wens de volgende vragen te stellen. Ten eerste, wij zagen de beelden van de ellenlange wachtrijen in Brussel. Een u niet onbekende dame, mevrouw Neyts, keerde zelfs onverrichterzake terug naar huis om een paar uurtjes uit te rusten en ging dan opnieuw in de file staan. Op bepaalde momenten was de situatie schrijnend. Daarover werd een debat gevoerd, waarbij aan minister Dewael werd gevraagd wat hij zou ondernemen om aan deze situatie die toch niet kon blijven duren, te verhelpen. Heel wat Brusselaars waren boos, waaronder ook een aantal politici. Het voorstel dat toen uit de bus kwam, kwam erop neer te trachten de Brusselaars via een folder te informeren over de wijze waarop in hun stad moet worden gestemd.

Mijn eerste vraag aan de deskundigen terzake is of een dergelijke informatiefolder inderdaad zal worden verspreid? In bevestigend geval, zal dat dan alleen in Brussel gebeuren, of overal of alleen in de grote steden? Kunnen wij daarvan een ontwerp zien? Dat zou voor de politici immers niet onbelangrijk zijn.

Mijn tweede vraag handelt over de samenstelling van de lijsten. Beter dan wie ook, mijnheer de voorzitter, weet u dat alle politieke partijen stilaan de lijsten samenstellen. Over zes of zeven maanden draait de verkiezingscampagne op volle toeren en voor de politieke partijen is het alsdan belangrijk te weten waar de breuken vallen op de schermen. Dat is het bekende fenomeen waarbij

degene die bovenaan de tweede kolom staat een pak extra stemmen behaalt omdat hij of zij voor veel kiezers een soort valse lijsttrekker schijnt te zijn.

Ik weet niet of de heer Vanneste daarop nu al kan antwoorden, maar het is volgens mij belangrijk om te weten waar in de diverse kiesomschrijvingen die breuk zal worden doorgevoerd? Ik geef een voorbeeld. In Brussel zijn er, wat de Nederlandstaligen betreft, zeventien zetels te verdelen. Welnu, worden deze in twee of in drie kolommen opgedeeld? Waar zal telkens de breuk worden gemaakt? Kunnen wij zo snel mogelijk over dat ontwerp beschikken?

Het is niet alleen voor mijzelf, maar voor ons allen interessant om stilaan te weten hoe de vork in de steelt zit en dit uiteraard voor de kiesomschrijvingen over het hele land.

Ik gaf maar een voorbeeld. Vandaar die twee vragen, mijnheer de voorzitter.

De **voorzitter:** Men zal breuklijsttrekkers krijgen.

Prof. dr. Pascal Delwit: Quant à la question des files, nous n'avons pas vérifié si le vote automatisé était été la cause des files qui se sont produites à Bruxelles mais cela peut avoir joué dans les réponses. Ce n'est pas très important mais il faut quand même savoir que cela a surtout joué sur le nombre de refus de répondre. Dans la mesure où il y avait d'énormes files, après avoir voté, les électeurs ne voulaient plus répondre à une enquête.

Encore un mot sur la Région bruxelloise. Il faudrait détailler cette enquête en profondeur mais vous avez fait référence à un élément qui explique que certains résultats bruxellois sont liés aux caractéristiques de la population bruxelloise elle-même, à savoir un capital scolaire moins élevé dans certains segments de la population par rapport à certains cantons wallons ou certains cantons flamands.

Pour les des modalités, je céderai la parole aux responsables.

Directeur-generaal Luc Vanneste: Wat betreft de voorstelling van de lijsten op de schermen, geldt dezelfde voorstelling en dezelfde regeltjes als deze die van toepassing zijn sinds de verkiezingen van 1994. Zoals u het terecht zegt, is er onderzoek gebeurd door de VUB. De heer Buelens heeft dat indertijd voorgesteld. Het resultaat daarvan was dat de invloed van iemand

die bovenaan op een tweede of derde kolom staat, relatief groot was. Maar absoluut, een grote relatieve invloed op 0,1% van de stemmen is nog zeer, zeer klein. Dus dat was het resultaat. Die studie is publiek beschikbaar. Tot daar voor de tweede vraag.

De eerste vraag met betrekking tot de vooral in Brussel vastgestelde problematiek, zoals u terecht zegt, met betrekking tot de wachtrijen naar aanleiding van de verkiezingen van 18 mei 2003 dan. Wij hebben daar verschillende vergaderingen over gehad met de magistratuur, voorzitters van de kantonhoofdbureaus en verantwoordelijken van de verschillende Brusselse gemeentebesturen. Een drietal redenen zijn aanwijsbaar. Een eerste is een evidente reden: als je in een kanton het aantal stembureaus van zeventig op vijftig brengt, dan krijg je er natuurlijk wel een paar moeilijkheden bij. Dat is inderdaad ook gebeurd, het volstaat er de cijfers op na te kijken.

Een tweede vaststelling is dat er inderdaad, zoals we hebben gezien uit de cijfers van professor Delwit, in bepaalde plaatsen een hogere concentratie is van mensen die moeilijkheden hebben met misschien zelfs het lezen van het scherm. Ik spreek nog niet over moeilijkheden hebben met een stemkaart. Ik vermoed dat die mensen vroeger bedeesd in hun hokje bleven staan en na een paar minuten buitenkwamen en de papieren in de urne deponeerden, dus niet ingevuld. Met elektronisch stemmen word je gedreven tot stemmen, tot minstens het stellen van de akte. Dat zijn twee voorwaarden die wij in feite als belangrijkste voorwaarden uit de verschillende contacten hebben kunnen halen.

In de toekomst zal men daar natuurlijk aan werken. Er wordt precies in het kader van de resultaten van professor Delwit gedacht aan een project met een Brusselse gemeente, dus om een proefproject op te zetten en te kijken op welke manier "on peut rencontrer les citoyens plus défavorisés et les aider à effectuer leur vote."

Clothilde Nyssens: Monsieur le président, je salue l'initiative que vous avez prise, mais je crois que cette initiative doit évidemment être suivie d'un débat politique. Moi-même, comme sénatrice, j'aimerais bien que ce débat ait lieu dans nos commissions respectives de l'Intérieur. Si le côté scientifique de ce sujet est extrêmement intéressant, les questions de principe que vous avez justement soulevées sont évidemment d'autant plus intéressantes. Et c'est aux politiques à trancher.

J'aimerais donc que cette étude soit communiquée aux mandataires étant donné que, dans nos commissions respectives, des propositions de loi ont été déposées. J'apprends aussi avec beaucoup d'intérêt que votre Conférence des présidents a émis des craintes ou des soucis; j'ignorais cette position du Bureau.

J'avais moi-même déposé une proposition de loi sous la précédente législature, que j'ai redéposée parce que, j'ai vécu des problèmes sur le terrain, dans ma commune de Schaerbeek, qui est peut-être une commune exemplaire pour les difficultés. L'enquête le confirme: c'est quand il y a beaucoup de personnes âgées et, éventuellement, des personnes avec un capital scolaire plus réduit que les questions se posent. J'avais ressenti cela sur le terrain.

Je ne suis pas pour ou contre par principe, mais je crois qu'on ne peut aller de l'avant sans répondre, vous venez de le dire, aux difficultés qui se posent pour certaines catégories de la population. On ne peut pas dire que c'est favorable dans l'ensemble - j'entends bien que c'est très positif - et laisser tomber ceux qui seraient défavorisés par le système.

J'ai une seule question. Il est évident que la manière et les opérations de vote sont importantes. La manière dont on nous présente le bulletin de vote, les choix que l'on doit faire: d'abord la langue, puis éventuellement le parti, tout cela a de l'importance, car on ne revient pas en arrière. Je l'ai bien vu: quand on pousse sur une touche et qu'on fait une manœuvre, on est engagé; ce n'est pas la même impression qu'avec un énorme papier où l'on peut aller d'une colonne à l'autre. Une fois qu'on est engagé, du côté francophone ou du côté flamand, dans un parti ou un autre, on continue et on ne revient pas. C'est important, et cela a une influence.

Deuxième problème: comment détecter les erreurs? Il y en a eu une dans ma commune et on l'a détectée à cause de l'énormité de l'erreur - je crois que 10.000 voix étaient accordées à une personne qui ne pouvait pas en obtenir autant - les informaticiens ont vu qu'il y avait cette erreur. Mais si les erreurs sont plus marginales, comment peut-on détecter ces plus petites erreurs?

C'est une question qui s'adresse aux praticiens et aux scientifiques auxquels on ne peut que faire confiance. Moi, je n'y connais rien dans un contrôle informatique. Il est évident que cette

opération de vote, même si elle a l'acceptation sociale d'un grand nombre de la population, entraîne inévitablement une confiance dans les ordinateurs et dans les techniciens qui gèrent ces systèmes.

Prof. dr. Pascal Delwit: Monsieur le président, je voudrais vous répondre sur la question des colonnes, indépendamment de l'étude sur le vote automatisé et je réponds par là même à Mme Nyssens.

La configuration du bulletin de vote a une certaine influence sur le vote, en particulier lorsqu'il s'agit d'un scrutin proportionnel de listes ouvertes et que vous avez une liste verticale du premier au dernier, et pas comme sur l'écran ordinateur, des listes verticales et horizontales. Quelle que soit la logique, la configuration du bulletin de vote a une certaine influence, que ce soit vote automatisé ou vote papier. Nous allons indiquer dans le livre un certain nombre de résultats. Ce ne sont pas des résultats qui indiquent grand-chose mais la réponse est de toute façon oui, parce que toutes les enquêtes menées sur le bulletin de vote confirment que la configuration du bulletin de vote a une certaine influence.

Pour répondre à Mme Nyssens, deux aspects. Premier aspect: que ce soit la carte électronique ou le stylo et/ou le bulletin papier, il y a des populations qui sont de toute façon en difficulté face à un bulletin de vote. Pour qui a fait l'expérience de voter à Bruxelles dans les années 80, ce n'était pas compliqué de constater que certaines personnes âgées avaient des difficultés avec des bulletins d'un mètre carré, c'est évident!

Le deuxième aspect est d'ordre plus politique. Nous n'avons jamais eu vocation à nous substituer à qui que ce soit. C'est aux assemblées et au gouvernement qu'il appartient de tirer les conclusions de notre recherche. Ce que nous présentons ici, c'est la mesure dans laquelle le vote électronique, le vote automatisé est perçu comme quelque chose de difficile et est relativement bien ou mal accepté socialement. Nous n'allons pas au-delà de cela et ce n'est pas de notre ressort d'en tirer les conclusions politiques ou techniques. Il est vrai que cela n'avait jamais été vérifié auparavant. C'est la raison pour laquelle nous avons posé la question du vote papier qui suscite aussi une certaine défiance, même si dans l'ensemble, il y a une confiance. La confiance totale est moins présente pour le vote papier que pour le vote électronique. Cela ne veut pas dire que le vote électronique

est une bonne chose et le vote papier une mauvaise chose ou l'inverse. Il y a de nombreux autres aspects à examiner dans ce domaine.

Le président: Une question intermédiaire: vous avez interrogé les participants sur leur degré de satisfaction. Ne croyez-vous pas que certaines personnes ne vont pas avouer qu'elles n'ont pas réussi à voter et qu'il y a une sorte de mode disant: "moi j'ai réussi", alors que pas mal de gens qui n'arrivaient pas à voter, discrètement, ont déposé leur bulletin vierge dans l'urne; sans compter les gens qui, en cours de vote ont abandonné et disent gentiment: "moi, je n'ai pas de problème, je ne suis pas honteux de ne pas savoir travailler avec ce type d'instrument". Cet élément a-t-il été pris en compte?

Prof. dr. Pascal Delwit : Monsieur le président, cela a été pesé. Ce sont les préambules que j'évoquais tout à l'heure. Dans toute enquête, il y a des réponses socialement acceptables et d'autres socialement inacceptables. Il est clair que c'est moins acceptable socialement de dire qu'on a une certaine difficulté à voter par le biais du vote automatisé. C'est la raison pour laquelle la décision a été prise de faire une enquête post-électorale. Cette enquête, dans les conditions dans lesquelles elle a été menée, permettait aux gens de répondre de manière anonyme. Notamment pour les personnes âgées - et cela explique partiellement les petits décalages - on s'est arrangé dans les modalités pour que nous ne sachions pas ce qu'elles répondaient et donc qu'elles aient "la liberté totale de répondre exactement ce qu'elles souhaitaient répondre". Mais ceci dit, dans toute enquête, n'importe quel scientifique ou n'importe quel institut de sondage vous dirait la même chose: on reçoit des réponses qui, parfois, ne correspondent pas à la réalité. Ici, les effets sont sûrement quelque peu réduits parce que l'échantillon était très grand mais, vous avez raison, il y a des réponses qui sont plus acceptables socialement que d'autres.

Filip De Man (VLAAMS BLOK): Mijnheer de voorzitter, ik wil de heer Vanneste bedanken voor zijn antwoord over de breuken in de lijsten. Hij zegt dat de regels dezelfde blijven. Het is dus niet zo moeilijk om na te gaan hoe het er zal uitzien. Alleen voor Brussel is dat niet het geval, omdat sedertdien het aantal effectief te begeven plaatsen is veranderd, zowel voor de Franstaligen als voor de Nederlandstaligen. Daarom blijf ik bij mijn vraag. Kunnen wij, zo niet vandaag dan wel zo snel mogelijk, weten waar die breuk zich zal situeren voor de Franstalige en Nederlandstalige lijsten?

Ten tweede, ik weet niet of de staatssecretaris mij een antwoord kan geven, maar mijn vraag naar een eventuele informatiefolder ten behoeve van de Brusselaars of van alle grootstedelingen, is niet beantwoord. Weet de staatssecretaris of er plannen in die richting zijn? Men zou daaraan toch stilaan moeten beginnen als men dat nog voor juni wil realiseren.

De **voorzitter**: Ik vind dat de eerste vraag pertinent is. De tweede vraag is ook pertinent, maar de eerste is pertinent in die zin dat ze kan worden beantwoord. Na welke kandidaat komt de breuk? Dat kan worden meegedeeld aan de bevoegde commissie voor de Binnenlandse Zaken of aan de parlementen die verkiezingen voor de boeg hebben. Kan dat gebeuren, mijnheer Vanneste?

Directeur-generaal Luc Vanneste: Zonder probleem.

Staatssecretaris **Vincent Van Quickenborne**: De tweede vraag is ook pertinent. Het antwoord zal deze keer niet pertinent zijn, omdat ik daar nu niet op kan antwoorden, maar ik zal ervoor zorgen dat het antwoord u zo snel mogelijk wordt bezorgd.

De **voorzitter**: Het zijn natuurlijk debatten die in de commissie voor de Binnenlandse Zaken moeten worden behandeld. Hier krijgen we informatie in het algemeen.

Zoé Genot (ECOLO): Monsieur le président, j'aurais désiré revenir sur un des éléments que Mme Nyssens a mis en avant. J'ai entendu le secrétaire d'Etat conclure que le produit était acceptable et même fiable. Non, le produit est perçu comme fiable! Rappelons-nous l'erreur qui s'est produite à Schaerbeek, où un candidat a hérité de 4.096 voix, heureusement après la totalisation des votes, ce qui a permis de détecter l'erreur! J'ai eu l'occasion d'interroger le ministre sur le phénomène. Donc, "c'était un rayon venu du fin fond de l'univers qui est tombé sur la machine électronique et qui a perturbé le comptage pour l'un des candidats". Le ministre a lui-même reconnu que l'on ne peut exclure que ce ne se soit pas passé en d'autres endroits à d'autres moments et que cela a pu ne pas être détecté. Il s'est engagé à tenter de résoudre ce problème technique, qui peut être perçu comme un problème politique. J'ai bien parcouru les différentes notes de politique générale en ce qui concerne les engagements pour l'année prochaine; j'ai bien examiné le budget pour voir si

un budget était prévu à cet effet et je n'ai rien vu! Aussi suis-je très inquiète que des rayons venus du fin fond de l'univers puissent perturber le vote. J'espère que cela nous sera favorable la prochaine fois, mais cela me laisse quand même très perplexe!

Le **président**: Madame, en philosophie, on appelle cela le battement de l'aile du papillon. Mais je connais très bien ce problème, car il m'a fortement préoccupé, croyez-moi! Nous avons eu quelques sueurs froides et nous avons fait examiner le système par le plus grand nombre de spécialistes possibles pour avoir toutes nos assurances en la matière. Certes, une inconnue subsiste encore, qui s'est avérée dans ce cas facilement détectable. En effet, une personne censée récolter très peu de voix a reçu un nombre de voix assez exceptionnel dans un bureau spécifique. Et nous avons dû fouiller l'étude du système.

Directeur-generaal Luc Vanneste: Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de parler pour le ministre. Il le fait beaucoup mieux que moi!

Le système électronique de vote est vérifié par un organisme extérieur à l'administration, totalement indépendant. Il est aussi vérifié par les différents experts désignés par les différentes assemblées de ce pays. Des conclusions ont été tirées et j'en ai pris connaissance. Il faut aussi savoir que quand on travaille avec des machines, il faut tenir compte de l'amortissement de dix ans, ce qui fait qu'on utilisera en 2004 des machines de 1994. Et, si on postpose l'amortissement de cinq ans, elles seront probablement encore utilisées en 2007.

Sur ce point, je suis d'accord avec vous, l'informatique reste l'informatique. Toute personne qui travaille avec un PC sait qu'un problème peut survenir et qu'il faut alors "rebooster" l'ordinateur. Mais le software utilisé doit être correct et doit être capable de se corriger lui-même. La solution idéale pourrait être d'avoir un ticket pour chaque vote exprimé. La problématique est d'apparence simple mais c'est la mise en application qui est difficile. Il suffit d'aller parler aux présidents des bureaux de cantons à Verlaine et Waarschot, où ils votent électroniquement depuis 1991. Il a fallu beaucoup d'insistance pour les convaincre que comme ils étaient les premiers à voter électroniquement, ils étaient les premiers à avoir le bonheur de pouvoir recompter les tickets la nuit des élections. Il y a donc un impact organisationnel manifeste pour ce ticketing.

Il est aussi important de tenir compte qu'un jour – et je suis sûr que cela arrivera, car c'est notre héritage de vouloir avancer dans la technologie – nous voterons par internet. Si on introduit aujourd'hui un système dont la technique ne peut être contrôlée par la technique elle-même, on ne votera jamais par internet en Belgique. Chacun devrait avoir son propre ticket pour chaque vote exprimé de chez lui, je ne vois pas comment on pourrait organiser ce système. Il faut réfléchir au fait que quand on met un système en application, il ne doit pas bloquer une évolution future.

Le **président**: Quand on votera à la maison sur toutes sortes de choses, on aura beaucoup de plaisir!

De **voorzitter**: Dank u wel. Vergeet niet dat dit een tussenrapport is. Wij hebben dit gevraagd omdat men al lang wacht op het verslag. Een tussenrapport geeft toch een aantal beschouwingen. Wij wachten op het eindrapport.

Mijnheer Vanneste, komen er bijkomende stemburelen op 13 juni aanstaande voor de verkiezingen voor de Gemeenschappen, de Gewesten en Europa, of blijft men bij het systeem dat wij nu kennen? Is er in een uitbreiding voorzien?

Directeur-generaal Luc Vanneste: Neen, mijnheer de voorzitter. Bij de verkiezingen van 13 juni 2004 zullen opnieuw 44% van de kiezers elektronisch stemmen.

De **voorzitter**: En wordt de ticketting uitgebreid?

Directeur-generaal Luc Vanneste: Het tickettingsysteem wordt niet uitgebreid. Rebus sic stantibus, in de huidige stand van zaken zijn er geen begrotingsmiddelen uitgetrokken om de ticketting in de twee kantons waar het systeem experimenteel was ingevoerd, Waarschoot en Verlaine, voort te zetten, hoewel ze door de administratie waren ingeschreven.

De **voorzitter**: Het feit dat men ze niet gaat gebruiken – u beweert dat ze waren ingeschreven, maar anderen hebben er anders over beslist – betekent dit dat het experiment inzake de ticketting dood is?

Directeur-generaal Luc Vanneste: Het systeem van de ticketting werd geregeld via een tijdelijke wet. Er moet een nieuwe wet komen. Dit is een politiek initiatief. Men moet in die wet de datum opnemen van de verkiezingen van 13 juni 2004

en dan kan het experiment gewoon doorgang vinden.

Men moet op zijn minst ook het systeem aanpassen zodat de mensen in Waarschoot en Verlaine niet verplicht zijn om alles opnieuw manueel te tellen. Men zou aan de hand van een barcode, die op de tickets wordt afgedrukt, sneller kunnen tellen, anders zijn zij vertrokken voor een hele nacht. Verlaine in de kieskring Luik blokkeert op die manier een hele kieskring. Iedereen wil de resultaten natuurlijk zo snel mogelijk.

De **voorzitter**: Zijn er nog andere vragen? U hebt allemaal het document gekregen?
Ik wil de staatssecretaris danken.

Ik dank professor Pascal Delwit, directeur-generaal Luc Vanneste en de collega's. Dit is een voorsmaakje, een voorproefje – geen beproeving – van wat u te wachten staat.

Je vous remercie et je vous signale qu'une collation vous est offerte.

La réunion est levée à 16.00 heures.

De vergadering wordt gesloten om 16.00 uur.